

CONSEIL DU 08 SEPTEMBRE 2014

Présents : M. DUSAUSOY/M. DUBOIS/MME LEGRAND/M. LENFANT /M. BLONDE/
M. DE PICCHI/MMES NEIRYNCK/ CUVILLIER/COINE/SERGEANT/
M. GRISET/M. DUPRE/M. PETIT/M. MARCHAND

Absent excusé :

Stéphane ROLAND (procuration à Monsieur DUPRE)

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire, remercie l'ensemble des conseillers de leur présence, le public ainsi que la presse et, ouvre la séance à 19 h 05.

Désignation du secrétaire de séance

Monsieur le Maire propose de désigner Monsieur Henri Lenfant, Secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 04 Août 2014

Madame Cuvillier demande que page 5, concernant l'intervention de Madame LEGRAND sur l'audit des associations, soit retiré « adopté à l'unanimité », la question n'ayant pas été mise aux voix.

Le compte rendu, ne soulevant plus de remarque, est adopté à l'unanimité (15 voix pour).

A : Point sur les actions menées depuis le précédent conseil municipal

- **Désamiantage du 12 Rue de Wattignies.**

Monsieur Dubois informe que le désamiantage est terminé et précise que la démolition a démarré ce jour et devrait être terminée à la fin de ce mois de septembre.

- **Remise en état de l'éclairage public**

La remise en état de l'éclairage public suite au vol de câbles est terminée (reste à faire le terrain de football).

- **Suites à directives de l'Inspection du Travail, mise en conformité des sanitaires du personnel, au CAM.**

La pose de préfabriqués, décidée en Conseil du 26 mai 2014, a été réalisée en semaine 35. Les sanitaires ne sont pas encore raccordés, cela sera fait à la fin du chantier de démolition du 12 rue de Wattignies.

- **Radar pédagogique rue de Wattignies**

Chaque élu a été destinataire des statistiques tirées de la pose du radar rue de Wattignies jusqu'au 31 août. Environ 20% des relevés indiquent une vitesse supérieure à la limite des 50 km/h. On peut y remarquer quelques grands excès de vitesse. Monsieur le maire précise qu'après son installation rue d'Emmerin et rue d'Ancoisne, une analyse plus approfondie sera faite et transmise aux services de police. Si l'efficacité de ce radar est démontrée, l'achat d'un second sera étudié.

- **Plateaux rue d'Emmerin**

Concernant la rue d'Emmerin, Monsieur Dubois informe que suite au refus du Département de créer un haricot au niveau du cimetière, destiné à réduire la vitesse, LMCU a proposé à la commune la création de deux plateaux surélevés. Les riverains ont été consultés concernant leur implantation (face au cimetière et face au parking Fatima ou autre emplacement). Ils ont jusqu'au 15 septembre pour retourner leur avis, le plan est affiché dans le hall de la mairie.

- **Point sur les médiateurs du terrain de jeux – Juillet/Août.**

Monsieur Daniel Petit souligne la grande réussite de cette action, la très bonne entente entre les parents et les médiateurs. Le contact, Jeunes et médiateurs, un peu tendu et difficile au début, a peu à peu laissé place à la confiance, au respect des personnes et du matériel. Un cahier de liaison a été ouvert, il est consultable à l'accueil de la mairie. Monsieur Petit précise que la mise en place des médiateurs était en attente de solutions durables pour la réduction des nuisances du terrain de jeux. Il faudrait maintenant enclencher sur le choix de mesures à mettre en place comme la pose d'un tourniquet, la rehausse des grilles, la surveillance par caméra par exemple. Il faudra finaliser les études, chiffrer les dépenses pour être opérationnel au printemps 2015. Selon Madame Coine, les nuisances ont repris dès lundi 1^{er} septembre. Monsieur Blondé confirme donc qu'il est urgent d'agir. Pour des raisons de sécurité, les élus ne peuvent intervenir directement. Monsieur le Maire propose que les numéros d'immatriculation des véhicules soient relevés pour transmission aux forces de l'ordre.

- **Jardins potagers.**

Monsieur Blondé informe que l'installation des réserves d'eau est terminée. Suivant le principe « aide-toi, la mairie t'aidera » la municipalité a acheté le matériel et les membres de l'association (Daniel Petit et Michel Rousseau) ont réalisé l'abri.

- **Communication Générale**

Monsieur le Maire donne à l'assemblée une communication plus générale des différentes réunions LMCU auxquelles il a participé.

Réunion des maires du 4 septembre SCOT (Schéma de cohérence territoriale)

Présentation par Marc Philippe Daubresse du calendrier pour l'approbation du Schéma directeur pour le 20 prochaines années. L'approbation du PLU (plan local d'urbanisme) devrait intervenir fin 2018. LMCU va proposer de rencontrer les nouvelles équipes municipales afin de connaître leurs desideratas.

Loi MAPAM « Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des métropoles »

Cette présentation de Loi fera l'objet d'une communication plus détaillée lors du conseil d'octobre

Permis de construire

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la mission de la DDTM Direction Départementale de la Terre et de la Mer, qui instruisait gracieusement pour le compte des communes les permis de construire et déclarations préalables s'achèvera le 1^{er} juillet 2015. Monsieur le Maire rappelle que chaque décision d'urbanisme engage la responsabilité du Maire jusqu'au pénal.

Les Communes devront choisir entre 3 possibilités :

- embaucher un spécialiste comme cela se fait dans les communes de plus de 10 000 habitants.
- se rapprocher d'une commune voisine plus importante comme Wattignies,
- utiliser les services de LMCU qui proposera prochainement une prestation payante. Le coût n'est pas encore connu. Par exemple, Lyon demande 250€ par permis de construire.

B : Questions à examiner

- **Propositions de la commission Cadre de Vie qui s'est réunie ce jour**
 - **Entretien des espaces verts**

La consultation a été lancée par procédure adaptée publiée au Journal Officiel : 35 tontes annuelles (9000m²), plus traitement et engrais de la surface de jeu (6000m²). Quatre entreprises ont retiré le dossier, trois offres ont été reçues. Id-Verde 10 629.35€ TTC, note finale 73.13/100, TERENVI 5 670€ TTC, note finale 98/100 et enfin Pinson Paysage 8 094€ TTC note finale 82.03/100. La commission propose de retenir le prestataire mieux disant, entreprise TERENVI en fonction des critères de notation 60% pour le prix et 40% pour la

valeur technique. Monsieur De Picchi, délégué aux finances, s'étonne d'une augmentation de 20% par rapport à la dernière consultation.

Adopté à l'unanimité 15 voix

- **Travaux de sécurisation du terrain de foot**

Monsieur Dubois précise qu'il n'y a pas de changement d'avis sur ce dossier mais, la Municipalité a juste pris un peu plus de temps pour trouver la meilleure solution financière pour la commune. Trois entreprises ont été consultées, deux offres ont été reçues. Pour la glissière béton devant le cimetière : Eurovia 18 316.80€ TTC, Société Colas 13 479.00€ TTC. Pour la glissière métallique à l'arrière du cimetière : Eurovia 7 778.40€ TTC, Société Colas pour 6 486.00€ TTC. La commission propose de retenir les offres de la Société COLAS.

Adopté à l'unanimité 15 voix

- **Salle du Tennis**

Monsieur Dubois informe de la nécessité de changer les batteries des blocs de sécurité de la salle de tennis, 16 blocs au total. Trois offres ont été reçues : Batteries 4PRO pour 1 973.76€ TTC, Alabatteries pour 2 200.00€ TTC et RS Components pour 2 056.32€ TTC. Monsieur Griset rappelle que l'UGAP peut être consulté pour ce genre de matériel. La commission propose de retenir l'offre de Batteries 4PRO (1 973.76€ TTC).

Adopté à l'unanimité 15 voix

- **Pavage de la cour**

Monsieur Dubois rappelle la nécessité de rejointoyer le pavage de la cour suite au nettoyage qui a été fait en début d'année. Trois entreprises ont remis leur offre : Entreprise Campagne 6 600.00€ TTC, Entreprise V.P.N. 19 022.04€ TTC et enfin l'entreprise STIDEL 11 347.99€ TTC. La commission propose de retenir la proposition de l'entreprise Campagne.

Adopté à l'unanimité 15 voix

Madame Sergeant demande s'il ne faut pas attendre l'installation de l'ascenseur avant de procéder à ces travaux. Monsieur le Maire précise que la mise en place de l'ascenseur sera faite si aucune autre solution en rez-de-chaussée ne peut être trouvée, donc pas de certitude pour cette installation et, s'il y a installation cela sera dans un avenir éloigné (2018). Par contre la cour actuellement est dangereuse et nous ne pouvons attendre. Il profite de cette occasion pour informer officiellement l'assemblée de l'arrivée d'un nouveau chirurgien-dentiste à compter du 15 septembre prochain. La décision prise lors du conseil municipal du 04 août pour l'accessibilité des locaux commerciaux sera incluse dans le nouveau bail à intervenir.

- **Entretien espaces verts terrain de jeux et cimetière**

Monsieur Dubois informe de la nécessité d'une seconde phase de traitement des chardons pour le parc de jeux et le cimetière. Proposition financière de l'entreprise Toussaere 2 901,54€ TTC pour le terrain de jeux et 174,24€ TTC pour le cimetière. Monsieur le maire précise que la législation ne permet pas aux agents communaux de manipuler ce genre de produit et, que l'on ne peut pas procéder au brûlage mécanique car cela endommagerait les plantations voisines. Monsieur le Maire rappelle l'absence de traitement durant 6 ans et, la difficulté d'éradiquer en une seule fois toutes ces semences et d'évaluer le nombre de traitements nécessaires. Il propose la venue avant l'ouverture du conseil de novembre, d'un spécialiste qui pourra faire un exposé à l'ensemble des élus présents sur ce sujet.

Proposition financière adoptée à l'unanimité 15 voix

- **Abattage d'un arbre – Les Hauts de Saint Julien**

Monsieur Dubois informe de la nécessité d'abattre un arbre (saule) qui gêne la réception de la télévision d'un des riverains. Cet arbre a pris tellement d'ampleur avec les pluies de cet été que l'élagage ne sera pas suffisant. Henri Lenfant demande que les riverains proches soient informés de cet abattage et de vérifier s'ils n'y sont pas opposés. Proposition financière de l'entreprise Toussaere 672.00€TTC.

Proposition financière adoptée à l'unanimité 15 voix, sous réserve de l'accord des riverains.

Tableaux des emplois – Exercice 2014/2015

Monsieur Dubois rappelle la nécessité de voter le tableau des emplois permanents et non permanents de la commune. Le tableau des emplois permanents (CDI) fait apparaître 22 collaborateurs toutes catégories confondues représentant 16.76 emplois équivalent temps plein. Le tableau des emplois non permanents fait apparaître 7 emplois contractuels essentiellement pour l'animation. Leur quotité de travail est calculée selon les nécessités de service.

Un troisième tableau, celui des emplois à supprimer sera soumis au vote du conseil municipal après avoir reçu l'avis du Comité Technique Paritaire.

2 Tableaux adoptés à l'unanimité : 15 voix

- **Création d'une commission Extra-Municipale « Cadre de Vie »**

Monsieur Dubois explique l'idée générale qui est de ne pas rester entre élus mais de s'ouvrir sur des avis extérieurs. Elle pourra être consultée sur des dossiers de travaux envisagés et d'achats conséquents.

Adopté à l'unanimité 15 voix

- **Création d'une commission Extra-Municipale « rythmes scolaires » (suivi)**

Monsieur Lenfant propose la création de cette commission qui sera chargée du suivi de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires (bon déroulement et qualité des activités). Il propose qu'elle soit composée des représentants des parents d'élèves, d'un représentant du corps enseignant, des coordinateurs des Ateliers, des élus de la commission Ecole. Il propose de réunir cette commission 3 fois durant le premier trimestre soit les vendredis 19 septembre, 17 octobre, et 28 novembre et de déterminer sa fréquence de réunion ultérieure au terme du bilan prévu à fin décembre.

Adopté à l'unanimité 15 voix

- **Rythmes scolaires – Point sur les inscriptions**

Monsieur Lenfant informe que 109 enfants (sur 122) sont inscrits ce qui représente environ 90% de l'effectif total. Le démarrage des TAP vendredi 05 septembre s'est bien passé. Il remercie les élus de leur présence et de l'aide apportée. Le démarrage des Ateliers Sport et Art Créatifs s'est bien déroulé. L'Atelier Petits est plus difficile à mettre en œuvre, particulièrement pour le groupe des tous petits qui cumulait sur la semaine de la rentrée, découverte de l'univers de l'école et fatigue. Il informe qu'il va rencontrer Madame Henry et la coordinatrice de cet Atelier Blandine (atsem) afin de déterminer les aménagements à apporter à cet Atelier.

Madame Coine précise qu'il est difficile à Blandine de gérer seule les tout-petits. Il serait plus approprié d'affecter deux agents à cet Atelier. Monsieur Lenfant informe qu'une réponse sera apportée à la suite de la réunion prévue avec l'agent ATSEM et l'institutrice de la maternelle. Par ailleurs, il informe qu'une rencontre parents/coordonateurs/animateurs est envisagée le 11 octobre prochain. Cette date sera confirmée. Concernant les parents qui ont inscrit leurs enfants en retard aux ateliers, les inscriptions devraient pouvoir être acceptées.

- **Frais de déplacement et de mission des élus**

Monsieur le Maire rappelle que les élus sont amenés à se déplacer dans le cadre de leurs missions. Il propose que les frais de mission et de déplacement en véhicules soient remboursés sur la base des frais réels engagés. Adopté à l'unanimité 15 voix

- **Autorisation de dématérialisation des actes administratifs avec la Préfecture**

Il est proposé à l'Assemblée de mettre en place la dématérialisation des actes administratifs et documents budgétaires avec les services de l'Etat. Il s'agit de faire parvenir au contrôle de légalité toutes les délibérations, arrêtés, budgets etc... non plus par voie postale, mais par le biais d'une passerelle électronique sécurisée. Ceci afin d'alléger les procédures et les frais d'affranchissement. Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions à intervenir avec les services de l'Etat et le Centre de Gestion du Nord.

Adopté à l'unanimité 15 voix

- **Délégation à Monsieur le Maire article 2122-22 et 2122-23 du Code général des collectivités territoriales**

Dans le but d'alléger les procédures et de ne pas bloquer certaines demandes urgentes, il est proposé de déléguer à Monsieur le Maire, comme le prévoient les articles L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT, le pouvoir de prendre certaines décisions comme par exemple la signature d'un bail, l'engagement, la préparation et l'exécution d'un marché public, la reprise de concession dans les cimetières etc... Il est précisé qu'à chaque conseil municipal le détail des décisions prises devra être donné.

Adopté à l'unanimité 15 voix

- **Création de vidéos sur les activités de la commune**

Monsieur Lenfant propose à l'assemblée la réalisation de vidéo reportages des manifestations et faits marquants de la vie de la commune qui auront lieu jusqu'à la fin de cette année 2014. Un montage serait réalisé pour être diffusé lors de la cérémonie des vœux de janvier 2015. Compte tenu des délais, une seule proposition a été demandée pour 2014. Une consultation plus approfondie sera faite pour 2015. Un tour de table a été fait, et après écoute des points positifs comme la nécessité du devoir de mémoire par exemple et des points négatifs comme le coût. Il est décidé de repenser ce projet pour 2015. Il est par ailleurs convenu de travailler dès maintenant sur la préparation de la cérémonie des vœux. Madame Legrand et monsieur Lenfant réuniront un groupe de travail à ce sujet.

Décision modificative budgétaire – section de fonctionnement

Jacques-Olivier De Picchi propose, afin de régulariser certaines dépenses engagées la modification budgétaire N° 01 de la section de fonctionnement suivante : - 5000€ à l'article 6228 pour reporter + 3000€ à l'article 6574 et +2 000€ à l'article 6811-042

Adopté à l'unanimité 15 voix

- **Désignation d'un délégué à la Commission locale d'évaluation des transferts de charges LMCU**

Monsieur le Maire informe que le Conseil Municipal doit désigner, parmi ses membres, un délégué qui siègera à la Commission Locale d'Evaluation des transferts de charges et de recettes de LMCU. Monsieur Alain Dusausoy, Maire et Conseiller Communautaire est désigné pour représenter la commune.

Adopté à l'unanimité 15 voix

- **Adhésion de nouvelles Communautés de Communes au SIDEN/SIAN**

Il est proposé à l'assemblée de donner un avis favorable à la demande d'adhésion au SIDEN SIAN des communautés de communes suivantes :

- du Val de l'Oise issue de la fusion de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et de la Communauté de Communes du Val d'Origny entraînant le transfert des compétences Assainissement Collectif, Assainissement Non Collectif et Gestion des Eaux Pluviales Urbaines sur l'ensemble de son territoire.

- D'OSARTIS-MARQUION issue de la fusion de la Communauté de Communes OSARTIS et de la Communauté de Communes de MARQUION entraînant le transfert des compétences Assainissement Collectif, Assainissement Non Collectif et Gestion des Eaux Pluviales Urbaines sur l'ensemble de son territoire.

Adopté à l'unanimité 15 voix

- **Point sur les 20 mesures à engager dans les 2 mois**

Monsieur le Maire rappelle l'engagement de la Municipalité « 20 mesures à engager dans les 2 mois ». Il rappelle que lorsqu'a été rédigé cet engagement, personne ne pouvait prévoir l'arrivée des gens du voyage, les vols de câble, l'été humide que nous avons subi. Par ailleurs la mise en place des rythmes scolaires a pris énormément de temps. Il propose de faire le point d'avancement des 20 mesures :

- Propreté du Village (espaces verts, tags, détritiques) : Engagé mais pas terminé
- Démolition de la maison au 12 rue de Wattignies : En cours
- Réparation de l'étanchéité dans l'entrée du CAM : Non réalisé
- Révision de l'éclairage du stade de foot : en cours
- Mise en place de la commission Extra-Municipale sur les Rythmes scolaires : Fait
- Amélioration de la sécurité aux entrées et sortie de l'école communale : Fait
- Amélioration de la sécurité au niveau du stationnement de la rue de Wattignies : Non réalisé
- Amélioration de la sécurité au regard des excès de vitesse dans la rue d'Emmerin : vitesse : en cours par la mise en place du radar pédagogique, non réalisé concernant l'engorgement entre la place et l'Eglise
- Installation de radars pédagogiques : Fait
- Mise en place d'un dispositif type « Citoyens Vigilants » : Non réalisé
- Mieux contrôler la fréquentation du Parc de jeux et du terrain multisports : Fait
- Déplacement des tables à proximité des terrains de pétanques : Fait
- Signature et affichage de la Charte Ethique : Signature, fait, Affichage, en cours
- Mise en place des Conseillers Référents de Quartier : Fait
- Affichage rapide des comptes rendus des Conseils Municipaux : Fait
- Refonte des bulletins d'information communaux : En cours
- Réalisation d'une plaquette de présentation des Artisans commerçants et Services à la Personne de la commune : Non réalisé
- Mise en place d'une aide administrative aux personnes seules et âgées : Non réalisé
- Développer les partenariats avec les associations : En cours
- Communication des critères d'attribution des logements Société régionale des cités jardins : Fait

- **Les Belles sorties**

Monsieur le Maire informe l'assemblée que LMCU a lancé le programme des « Belles Sorties » associé à LILLE 3000. Des sorties et spectacles à caractère plus local sont proposés aux communes volontaires de la Communauté Urbaine. C'est dans ce cadre qu'est organisé le spectacle « Le Prato » le 10 octobre prochain à l'espace Jules Caulier. L'entrée est gratuite, mais des réservations en mairie sont nécessaires. Monsieur le Maire propose que la commune s'inscrive pour le programme de 2015.

- **Séminaire du 20 septembre**

Monsieur le Maire informe que la date du 20 septembre est maintenue pour le séminaire. Ce séminaire aura pour but de réfléchir au devenir du village en 2020, établir un programme et les priorités. Objectif final étant de pouvoir présenter aux Noyellois un programme finalisé. Il informe également que Madame Hugué, ingénieur à LMCU présentera l'étude Decharge réalisée avec le concours de LMCU².

- **Information sur la « Part de Rêve »**

Deux courriers recommandés ont déjà été envoyés afin de connaître les intentions de cet organisme quant au devenir du bâtiment loué, de demander une intervention d'entretien des espaces verts pour la rentrée des classes, et aussi de visiter ce bâtiment (opportunité qui est

laissée au propriétaire). Le premier courrier est resté sans réponse, le second a fait l'objet d'un appel téléphonique à la Mairie ce jour à 15 heures non pas pour nous donner des réponses à nos questions mais juste pour connaître l'avis de la commune sur l'arrêt du bail. Une aide de l'ATD a été faite afin de connaître nos possibilités d'action.

Questions diverses

- **Football**

Marc Dupré souhaite avoir des informations quant à l'effort financier demandé par la commune au football. Monsieur le Maire informe qu'en date du 21 Août 2014, il a fait parvenir au président du football le bilan financier de l'association qui se monte à environ 765€ par joueur, lui demandant de prendre contact afin de pouvoir en discuter. Monsieur le Maire précise que le bilan financier a été réalisé également pour les autres associations sportives.

- **Remerciements**

Monsieur le Maire fait part au conseil des remerciements reçus à la suite des marques de sympathie de la commune lors du décès de Messieurs LECLERCQ et MARTINET. Il informe également que la municipalité a fait parvenir des fleurs pour les funérailles de Monsieur PEYRONIE, ainsi que du décès de Patricia TRAZI jeune noyelloise de 32 ans qui a quitté la commune il y a deux ans.

Remerciements également de l'épicerie solidaire de Seclin, pour la subvention versée par le CCAS. Une noyelloise bénéficiaire de cette épicerie en est devenue bénévole.

- **Rencontre intercommunale**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il souhaite pouvoir organiser une réunion avec les élus des communes d'Emmerin, Vendeville et Houplin Ancoisne afin de pouvoir échanger sur les projets, réalisations ou difficultés rencontrées.

- **Compagnons Noyellois de l'animation**

Monsieur Blondé présente cette organisation de bénévoles disponibles pour apporter une aide à l'équipe municipale lors des activités et manifestations noyelloises. Cette équipe sera managée par Daniel PETIT qui a déjà recruté 7 bénévoles. Il propose d'acquiescer une tenue au couleur de la ville. Ces bénévoles sont couverts par l'assurance de la commune.

- **Tarif Ecole de danse Houplin Ancoisne**

Monsieur le Maire informe qu'il a été saisi par plusieurs parents noyellois concernant l'augmentation du tarif de l'école de danse d'Houplin Ancoisne. Jusqu'à présent, suite à un accord verbal entre les précédents maires, les enfants de Noyelles bénéficiaient du même tarif que les Houplinois et, ceci sans contrepartie. La nouvelle municipalité d'Houplin Ancoisne a décidé de mettre fin à cet accord. Nous ne pouvons malheureusement rien faire.

- **Ecole de Musique et d'Arts Plastiques Wattignies/Noyelles les Seclin**

Monsieur le Maire rappelle l'accord entre les deux communes qui fait de cette école de musique et d'arts plastiques une école intercommunale. Le coût pour notre commune est d'environ 15 000€. En contrepartie, les noyellois bénéficient des mêmes tarifs que les Wattignisiens à l'école de musique et d'arts plastique, de l'intervention d'un d'artiste (musicien intervenant en milieu scolaire) à l'école A.Theeten à raison de 3 heures par semaine, et à diverses manifestations.

- **Agenda 21 intercommunal**

Marc Dupré souhaite avoir des informations sur la réunion des 3 maires qui devait avoir lieu. Monsieur le Maire informe que le représentant de la commune d'Houplin Ancoisne et lui-même ayant été empêchés, une autre date va être fixée.

L'ordre du jour, les questions et informations diverses étant épuisés, la séance est levée à 22h45.